



Association pour la
protection du
lac Lyster
APLL.org

Procès-verbal

Assemblée générale annuelle de L'Association pour la protection du lac Lyster inc.

Date : Vendredi 8 octobre 2021 à 19 h 30.

Lieu : Dans de l'église Notre-Dame de la Salette

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue et présentation des membres du CA (Maryse)
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (Maryse)
3. Adoption du procès-verbal du 1er juillet 2019 (Maryse)
- Bilan des activités 2019-2020-2021
4. Activités du CA (Maryse)
5. Projet de revégétalisation des berges (Gérard)
6. Patrouille Bleue et navigation (Thierry)
7. Myriophylle à épi (arrachage par RAPPEL) (Bertrand)
8. Réseau de surveillance des lacs et étude de l'Université de Montréal (Jean-Guy)
9. Niveau de l'eau du lac (Bertrand)
10. Communications et site internet (Thierry et Jean)
11. États des revenus et dépenses (Michel)
12. Élections : tous les postes sont à combler (Maryse)
13. Affaires diverses et période de questions
14. Fin de la réunion

Procès-verbal

Présences : Audy Gabriel, Baldwin Jori, Beaulé Gérard, Benoit Louise, Bourlard Thil, Brodeur Patrick, Brodeur Léo, Charest Jean-Luc, Close William, Côté Meg-Ann, Demers Maryse, Demers Odette, Desfossés Jean-Guy, Doré Suzanne, Dubois René, Edgell David, Grenier Lucie, Grenier Richard, Hivert Patrick, Houle Bertrand, Houle Karine, Lalande Roger-Marc, Larochelle Lucie, Lauriault Jean-Pierre, Lebaron Brant, Létourneau Renée, Martineau Bernard, Martineau Charles, Martineau Claude, Martineau Louis, Martineau Pascal, Massa John, Masson Michel, Masson Rose, Masson Roger, Morrissette Monique, Morrow René, Nadon Marc, Pagé Françoise, Paré Florian, Perron Steve, Perron Pierre, Planet Thierry, Plante Yves, Pouliot Marcel, Provencher Johanne, Provost Lisette, Robert Nathalie, Rouleau Michel, Shannon Martin, Théberge Lucie, Tremblay Pascal, Vaillancourt Jean, Vaillancourt Patrick, Vaillancourt Sonia, Venafro Angelo.

- 1.0 **Mot de bienvenue et présentation des directeurs du CA :** Maryse Demers prononce le mot de bienvenue et présente les membres du CA. Elle propose de nommer Jean Vaillancourt comme secrétaire de l'assemblée.
- 2.0 **Lecture et adoption de l'ordre du jour :** Maryse Demers fait la lecture de l'ordre du jour. Odette Demers en propose l'adoption et elle est appuyée par Suzanne Doré. La proposition est acceptée par tous.
- 3.0 **Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du vendredi 5 juillet 2019 :** L'assemblée accepte que la lecture du procès-verbal soit abrégée. Florian Paré en propose l'adoption et il est appuyé par Charles Martineau; Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Bilan des activités 2019-2021 :

- 4.0 **Activités du CA (Maryse Demers) :** Maryse Demers présente un survol des activités auxquelles les membres du CA de l'Association ont participé : Les membres du CA participent à différents comités ; sont impliqués dans les activités des partenaires comme la MRC, la municipalité, le COGESAF et le RAPPEL; Certains réalisent aussi des tâches comme la conception du projet de revégétalisation des berges du lac et la prise d'échantillons d'eau pour surveiller l'état du lac, etc. (Le bilan des activités est présenté en annexe 1)
- 5.0 **Projet de revégétalisation des berges :** Gérard Beaulé présente l'essentiel du projet de trois ans qui s'est terminé l'été dernier (2021). L'objectif de départ était de fournir tous les arbustes qui auraient complété une bande riveraine de 5m autour du lac. Les riverains ont acheté 66% de l'offre. La présentation faite à l'assemblée est disponible sur le site internet de l'Association.
- 6.0 **Patrouille Bleue et navigation :** Thierry Planet présente le bilan préliminaire des activités de la Patrouille bleue. (Un résumé du bilan en question est présenté en annexe 2.) Puisque la mission de la Patrouille bleue touche plusieurs points sensibles concernant l'utilisation du lac, des discussions ont pris une place

importante de l'assemblée. Un texte (en annexe 3) présente l'essentiel de ces discussions.

- 7.0 Myriophylle à épi (arrachage par RAPPEL) :** Bertrand Houle utilise une présentation *Power Point* pour nous informer des actions faites et à faire pour contrôler les herbiers de myriophylle à épis dans le lac. C'est la municipalité qui a mandaté le RAPPEL pour effectuer ces opérations qui devraient se poursuivre l'été prochain par l'installation de toiles de jute qui servent à étouffer les plantes. Un permis est requis pour procéder à cette opération; normalement la municipalité devrait obtenir ce permis pour que les plus grands herbiers soient maîtrisés. (La présentation est accessible sur le site de l'Association.)
- 8.0 Réseau de surveillance des lacs et étude de l'Université de Montréal :** Jean-Guy Desfossés fait la présentation des activités d'échantillonnage et de mesures effectuées par l'Association en lien avec le **RSVL** (*Réseau de surveillance volontaire des lacs*), il présente brièvement aussi une étude de l'Université de Montréal sur la santé des lacs.
- 9.0 Niveau de l'eau du lac :** Bertrand Houle explique le fonctionnement du barrage et les raisons du bas niveau d'eau depuis l'été dernier. Il indique que plusieurs facteurs ont contribué à abaisser le niveau du lac ces derniers mois. Le lac est à environ 25cm sous le niveau du barrage. Les précipitations largement sous les normales pour plusieurs mois consécutifs sont un premier facteur. Mais où va l'eau si elle ne s'écoule pas du barrage ? La pisciculture en capte une modeste partie. L'évaporation durant les belles journées d'été abaisse le niveau d'environ un centimètre par trois jours. Et, surprise, il nous apprend que le lac offre son eau à la nappe phréatique nous permettant de garder nos pelouses vertes malgré la sécheresse. Il nous montre aussi une photo de de l'aval du déversoir à poutrelles où on voit le filet d'eau qui sert à garder un débit minimum écologique dans la rivière. (La présentation est accessible sur le site de l'Association.)
- 10.0 Communications et site internet :** Jean Vaillancourt Indique que c'est lui qui reçoit les courriels adressés à l'Association et y répond. Il demande aux nouveaux membres présents d'envoyer un courriel à l'Association pour qu'on puisse enregistrer leur adresse courriel et les invite à s'inscrire à l'infolettre. Thierry Planet mentionne que l'Association a l'opportunité de recevoir une stagiaire qui travaille à adapter le site internet pour le réparer d'abord et en améliorer les fonctionnalités.
- 11.0 États des revenus et dépenses :** Michel Masson présente l'essentiel des états financiers de l'Association et les opérations effectuées pour compléter la mise à niveau des obligations fiscales de l'Association. Il mentionne aussi que l'Association est en processus de modification des dates de son année financière qui sera officialisée lorsque les autorités gouvernementales auront approuvé les mises à jour requises pour compléter les dossiers. (Les *États financiers* et un portrait de la situation financière de l'Association se trouvent en annexe 4 et 5.)

12.0 Élections : Maryse Demers indique que tous les membres actuels du CA sont disposés à poursuivre leur implication au sein de l'Association. Elle demande à René Dubois s'il accepte de présider les élections. Il accepte et demande aux participants si d'autres personnes voudraient se présenter ou présenter quelqu'un pour faire partie du CA. Deux personnes se présentent; il s'agit de Marc Nadon et de Jean-Luc Charest. On procède par vote secret et M. Dubois s'engage à dépouiller le scrutin et à conserver les bulletins de vote qui pourront être vérifiés par qui voudrait s'assurer de la validité du décompte.

13.0 Affaires diverses :

13.1 Tarification de la station de lavage : Puisque cette question a été traitée lors de la discussion soulevée par la présentation du bilan de la Patrouille bleue, le texte en annexe 3 résume les points de vue exprimés à ce sujet.

14.0 Levée de l'assemblée : À 22 h 20, l'ordre du jour étant épuisé (et l'assemblée un peu fatiguée), l'assemblée est levée.

Procès-verbal : Jean Vaillancourt

Présidente : Maryse Demers

Annexe 1

Mission de l'Association Pour la Protection du Lac Lyster

- a) Protéger les qualités naturelles du lac Lyster en faisant la promotion de bonnes pratiques environnementales;
- b) Promouvoir la préservation et l'amélioration de la qualité de l'environnement autour du lac Lyster et adresser des demandes ou sensibiliser les élus aux prises de positions de l'Association à ce sujet;
- c) Soutenir les demandes de ses membres en lien avec les points a) et b) dans la mesure où elles sont d'intérêt collectif, et, les conseiller et les diriger vers les instances appropriées dans d'autres cas.

Activités

1. On collabore avec nos partenaires	RAPPEL (Regroupement des Associations Pour la Protection de l'Environnement des Lacs et des bassins versants)
	COGESAF (Conseil de gouvernance de l'eau des Bassins Versants de la Rivière St-François)
	Université de Montréal, département de chimie (Projet Adopte un lac)
	CREE (Conseil Régional de l'Environnement de l'Estrie)
	RSVL (Réseau de Surveillance Volontaire des Lacs)
	Sentinelle des Lacs (algues bleues)
	Ville de Coaticook : Directeur général : M. François Fréchette Maire : Simon Madore
	MRC de Coaticook (Comité de la gestion de l'eau)
2. On se rencontre	- 1 rencontre formelle par mois avec tous les membres du CA - Plusieurs rencontres en sous-comités (projet de revégétalisation, navigation, communications, myriophylle à épi, etc.)
3. On s'informe et on assiste à des formations	Lectures (informations venant des organismes environnementaux et suivi de l'actualité.)

4. On prend des mesures et on fait des observations	<ul style="list-style-type: none"> • Prélèvements pour analyses du phosphore et de la chlorophylle et tests de transparence de l'eau • Observations à l'aide d'un aquascope • Observations des plantes aquatiques en suspension, des bandes riveraines, etc.
5. On se modernise	<ul style="list-style-type: none"> • Infolettre • Site Web en reconstruction
6. On élabore des projets (ex : revégétalisation des berges, contrôle du myriophylle, sondage sur la navigation, caractérisation des ruisseaux et fossés, patrouille bleue, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • Planification • Engagement et supervision d'une stagiaire (été 2020) • Financement • Gestion des plants (achat, livraison, entreposage, etc.)
7. On tient nos comptes	<ul style="list-style-type: none"> • tenue de livres • rapports financiers • relations avec les institutions
8. On transmet de l'information et on répond aux questions des membres	<ul style="list-style-type: none"> • Infolettres • AGA • Procès-verbaux • Site Web • Courriel (contact@APPLL.org) réponses aux questions

Lors de la prochaine année, l'Association pour la Protection du lac Lyster prévoit poursuivre son travail:

- sensibilisation des utilisateurs aux différents enjeux qui menacent la santé du lac et la promotion des bonnes pratiques.
- Principaux dossiers :
 - a) . mesures d'atténuation de l'arrivée de sédiments dans le lac (ruisseaux, fossés et bandes riveraines),
 - b) . lutte au myriophylle,
 - c) . lavage des embarcations,
 - d) .navigation.

Annexe 2

Résumé du bilan de la Patrouille Bleue

Comme on sait, les utilisateurs du lac doivent en tout temps se conformer à la *Loi fédérale sur la Marine marchande*. Cette réglementation est peu adaptée et appropriée à l'environnement du lac. Ce règlement va à l'encontre des efforts déployés pour protéger la santé du lac. Actuellement, les embarcations sont autorisées de circuler à haute vitesse dans une zone fragilisée par la présence de myriophylles à épis, une espèce exotique envahissante.

Après recommandation de l'APPLL et témoin d'une réglementation désuète, la Ville a débuté un processus visant à changer cette réglementation dans le but d'augmenter la sécurité des usagers et de mieux protéger le lac. Mais, avant de faire une demande de modification à la *Loi sur la Marine marchande du Canada*, des mesures différentes et des solutions de rechange, autres que réglementaires, doivent être envisagées.

Au courant de l'été qui vient de passer, les mesures suivantes ont été testées :

Mise en place d'une Patrouille bleue

- La ville de Coaticook a implanté une patrouille bleue au lac au début de l'été.
- J'ai représenté l'APPLL lors des réunions du comité de gestion de la patrouille. Ce comité était composé de Simon Madore et François Fréchette, respectivement Maire et Directeur de la ville ainsi que de Jannick Champagne et Marie-Luce Benoît, Agente de projet en environnement et Urbanistes à la MRC.
- Le mandat de la patrouille était entre autres d'identifier les problématiques environnementales, mais aussi de valider la pertinence de la réglementation en vigueur sur le lac.
- La Patrouille bleue a aussi eu pour mandat d'assurer la qualité de l'eau, des plages et des rives, et ce, tout en favorisant la cohabitation harmonieuse entre les utilisateurs du lac.

Les deux patrouilleuses, Angélique et Laurie, ont ainsi tenté d'appliquer les solutions suivantes;

- Code de conduite volontaire : une suggestion pour régler les problèmes de cohabitation
- Réalisation d'un formulaire d'infraction en lien avec le code de conduite volontaire
- Installation d'affiches dans des endroits stratégiques
- Diffusion de publicités à la radio et sur les réseaux sociaux

- Organisation d'activités de sensibilisation
- Création d'une page web
- Sensibilisation à la réglementation en vigueur par le biais de porte-à-porte, d'affiches, de dépliants ainsi qu'une présence accrue sur lac.

Tout au long de la saison, la Patrouille bleue avait pour objectif de sensibiliser les riverains et utilisateurs du lac. C'est d'ailleurs à cette tâche que la majorité des heures de travail ont été consacrées. Que ce soit au kiosque, en décompte de bateau, en caractérisation des berges ou en apostrophant des contrevenants, l'équipe de la Patrouille bleue s'est fait un devoir d'informer, d'éduquer et de sensibiliser le public. Cette approche respectueuse et bienveillante fut bien accueillie par l'ensemble des utilisateurs et laisse envisager le succès de celle-ci.

Description des activités et résultats préliminaires :

Navigation

- **Observation des contrevenants sur le lac et aux différents points d'accès**

Les contrevenants se trouvaient généralement sur le lac, à la plage, dans le parc, à la descente à bateau, à la station de lavage, au camping ou encore à l'ancienne pisciculture. Le type d'embarcation et le type d'infraction étaient également décrits et notés. Tout contrevenant devait idéalement être pris en photo et décrit dans le feuillet terrain. Si possible, les individus étaient également informés de leurs infractions à la réglementation en vigueur et du code de conduite volontaire.

- **Dénombrement des différentes embarcations sur le lac**

Les observations se sont faites à partir de la descente à bateaux à l'aide de jumelles. Les décomptes se faisaient le plus souvent possibles et étaient espacés au minimum de deux heures. Lors d'un dénombrement, la météo était décrite et un décompte était fait par types d'embarcations.

- **Caractérisation des berges (bandes riveraines)**

Dans le but de poursuivre les efforts de l'APPLL, la Patrouille bleue a caractérisé de façon systématique la totalité des berges du lac. En utilisant l'Indice de Qualité des bandes riveraines (IQBR) développé par le *Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques* (MELCC), il sera plus facile de suivre l'évolution de cette infrastructure écologique essentielle au maintien de la santé du lac.

- **Caractérisation des tributaires et de l'apport sédimentaire**

Le COGESAF avait pour mandat de caractériser les tributaires afin de mieux comprendre la dynamique hydrique du lac et ses apports en sédiments. L'été très sec a représenté un réel défi, car pour bien documenter l'apport en eau et en sédiments, il faut avoir des épisodes de pluie abondante pour notamment déterminer le sens de l'écoulement de

l'eau. La Patrouille bleue a donc collaboré à la prise de données terrain nécessaires à l'élaboration du portrait lacustre qui sera déposé par le COGESAF à l'automne 2021.

- **Contrôle de myriophylle à épis**

À la suite de l'analyse de la *Stratégie de lutte au Myriophylle à épis* déposé en 2020 par le RAPPEL, la ville de Coaticook a mandaté le groupe d'expert-conseil pour débiter les interventions de contrôle de cette plante exotique envahissante. Les équipes d'arrachage sont venues à deux reprises pendant l'été et ont été assistées par la Patrouille bleue. Une troisième visite était prévue afin de dévaluer l'évolution des herbiers de grandes dimensions située au sud du lac. Les résultats seront présentés à la fin de l'automne 2021.

- **Lavage des embarcations**

Au fil de la saison, une préoccupation est devenue indéniable. Le fonctionnement entourant la station de lavage est problématique.

- Les utilisateurs ne savent pas que le lavage est obligatoire
- Ils ne savent pas où effectuer le lavage
- Les employés dédiés à cette opération ont une disponibilité restreinte (sur appel avec un service reçu entre 5 et 30 minutes plus tard).

Ce constat couplé avec une faible présence de surveillance explique directement pourquoi les utilisateurs ne se plient pas à la réglementation en vigueur.

De ce fait, le risque d'introduction d'espèce exotique encore plus néfaste que le myriophylle à épis, telle la moule zébrée par exemple est inquiétant d'un point de vue écologique et économique.

Recommandations préliminaires :

Navigation :

Reconduire le projet de la patrouille bleue pour l'an 2022.

Poursuivre le processus de modification réglementaire.

Réduire la force motrice permise sur le lac.

Occupation de la descente :

Mieux organiser l'accès à la descente :

- Faire une descente réservée aux embarcations non motorisées et une pour les embarcations à moteurs.
- Agrandir le quai et mettre des installations pour permettre d'un côté une descente pour embarcation non motorisée et l'autre pour embarcation à moteur.
- Interdire la baignade à la descente.

- Réserver un espace de baignade pour les chiens avec un quai ou des bancs pour profiter du paysage.

Environnement :

Maintenir les collaborations avec des organismes de conservation et de gestion environnementale reconnus tels que le RAPPEL et le COGESAF.

Station de lavage :

- Réduire les prix pour le lavage ou instaurer la gratuité pour les embarcations non motorisées.
- Redonner la responsabilité de la station de lavage à la ville pour que les profits engendrés soient redirigés au financement des activités de sensibilisation, à l'aménagement et au maintien des infrastructures servant à la protection du lac.
- Implanter une station de lavage automatisée du style libre-service.
- Installer une guérite à la descente à bateau avec un système de code-barres validant le respect du lavage des embarcations.

Annexe 3

Les discussions sur les points chauds de l'assemblée

Un important nombre de personnes s'est mobilisé pour assister à l'assemblée en raison du contexte particulier de cette année. La Patrouille bleue s'est impliquée dans des problématiques qui touchent directement plusieurs riverains et résidents de Baldwin Mills. Leur mission de sensibiliser les riverains et utilisateurs du lac aux pratiques qui préservent la santé du lac; la sécurité et la quiétude des résidents; le respect des règlements comme ceux qui concernent le lavage des embarcations et les limites de vitesse dans les différentes zones du lac; ainsi que le respect du 5 mètres de bande riveraine, a (leur mission) bien sûr soulevé chez plusieurs des préoccupations et de bien légitimes questionnements. De plus, une nouvelle tarification instaurée par la municipalité pour le lavage des bateaux a créé bien des mécontentements.

Puisque la mission de l'Association est de protéger la santé du lac certains ont attribué à l'Association des intentions et un pouvoir qui ne lui reviennent pas nécessairement.

Pour ce qui est de la protection contre le ruissellement et l'érosion des berges qui contribuent à enrichir en nutriments le lac et créent de l'envasement qui favorise la croissance des herbiers, bien sûr, l'Association endosse toutes les mesures qui entravent le ruissellement, en particulier la végétalisation et la naturalisation des berges et des affluents du lac.

Quant à la navigation, l'Association n'appuie pas la réglementation actuelle qui permet la navigation à «grande» vitesse dans la zone sud du lac où se trouve le plus important herbier de myriophylle à épis. Et elle appuie les actions de la municipalité qui devrait à terme mener à un règlement plus cohérent en regard des caractéristiques du lac. Par ailleurs, l'Association ne s'est jamais prononcée pour ou contre les grosses embarcations ou les moteurs puissants. L'important pour préserver la santé du lac est d'éviter la navigation près des herbiers et d'éviter aussi les vagues qui peuvent provoquer l'érosion des berges.

L'Association, depuis de nombreuses années, se préoccupe de l'introduction dans le lac d'espèces exotiques envahissantes. La solution la plus efficace pour prévenir cette plaie est le lavage des embarcations. Elle a annoncé dans une récente infolettre que cette question serait un des dossiers les plus importants des prochains mois. Le rapport de la Patrouille bleue indique quelques pistes de réflexion pour arriver à des façons plus efficaces de s'assurer que les embarcations n'échappent pas à l'obligation du lavage. Si l'association se préoccupe de la question depuis longtemps, elle n'a toujours pas procédé à l'analyse rigoureuse des options et n'a donc pas pris position. Elle compte le faire dans les prochains mois, avec l'appui des membres et en respectant le contexte particulier du lac Lyster. Sans présumer de la suite dans ce dossier, l'Association considère bien sûr que les embarcations plus grosses et plus puissantes ont un potentiel de nuisance plus important que les pédalos, les kayaks ou les planches à pagaie. Ces dernières sont aussi plus faciles à laver.

L'Association comprend bien sûr les préoccupations de ses membres qui craignent de ne plus pouvoir utiliser leur bateau, des personnes qui pourraient perdre du revenu si le système en place pour le lavage était modifié, etc. Mais, l'Association s'en tient à sa mission en vue de protéger la santé du lac pour que tous puissent en jouir dans le respect de chacun et que les générations futures puissent en profiter pendant le plus longtemps possible.

Annexe 4

Évènements financiers depuis 2019

- Mise à jour des états financiers (2017, 2018, 2019m 2020 et 2021 en cours)
- Déclarations fiscales 2017, 2018, 2019, 2020 et 2021 en cours
- Récupération de taxes (TPS-TVQ) en cours
- Demande de modification de la date de fin d'année financière du 31 mai au 31 décembre – en attente de décision
- Introduction du virement Interac pour paiement des cotisations annuelles, dons, etc. (simple sécuritaire et efficace)
- Souscription d'une assurance responsabilité civile des administrateurs

Résultats financiers – revégétalisation

(Pour la durée du projet)

Produits	2019	2020	2021	Été 2021	Total
Subventions Ville de Coaticook	21,000	21,000	-	-	42,000
Subventions MRC	2,500	2,000	5,000	-	10,000
Subvention Canada Emploi Été	-	3,500	4,211	-	7,711
Vente d'arbustes	-	3,270	3,664	655	7,589
Produits totaux	23,500	30,270	12,875	655	67,300
Frais d'administration	(3,795)	(23,742)	(24,106)	(4,823)	56,466
Excédent	19,705	6,528	(11,231)	(4,168)	10,834

Actif net

Encaisse	9,442
Récupération de taxes à venir	1,392
Total	10,834

Résultats exercice terminé le 31 mai 2021

	Revégétalisation	Administration	Combiné
Produits			
Subvention ville Coaticook			
Subvention MRC	5,000		5,000
Subvention Canada emploi	4,211		4,211
Vente d'arbustes	3,664		3,664
Cotisations et dons		3,205	3,205
Intérêts		18	18
Autres		200	200
Total	12,875	3,423	16,298

Résultats financiers au 31 mai 2021

	Revégétalisation	Administration	Combiné
Produits totaux	12,875	3,423	16,298
Frais d'administration	(24,106)	(1,416)	(25,522)
Excédent/(insuffisance)	(11,231)	2,007	(9,224)
Actifs nets au 31 mai 2021			
Encaisse	13,917	10,873	24,790
Récupération de taxes à venir	1,085	51	1,136
Total	15,002	10,924	25,926
Encaisse		9,442	
Récupération de taxes à venir		1,392	
Total		10,834	